



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 29/10/2024

Nom du tournoi :	Tournoi national de doubles de Sassenage 24/25
N° de dossier Poona :	2401887
Club ou comité organisateur du tournoi :	SBC38
Lieu de la compétition :	Gymnase Everest, Voiron

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :				National	
2) La compétition se déroule du :	01/03	2025	au	02/03	2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur

Salle 1 = 9 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Bernard EXERTIER (CARTU38 - 06797521)

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Romain VALETTE (SBC38 - 574217)

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Samedi : DH et DD de NC à N3 (finales incluses) / Dimanche : MX de NC à N3 (finales incluses)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

16/02	2025
-------	------

 Le nombre maximum de joueurs sera de

S(190) D(150)

 pour l'ensemble de la compétition
 Une liste d'attente sera établie

pour l'ensemble de la compétition

 en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

 lien BadNet :

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25950

 adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :
 1 tableau

19 €

 2 tableaux

22 €

 3 tableaux

--

 Par équipes

--

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous
--

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25950

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

13/02	2025
-------	------

 La confection des tableaux sera effectuée le :

24/02	2025
-------	------

 La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.
 Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'une paire, elle peut être remplacée par une paire inscrite et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire après le tirage au sort, son partenaire dispose de 24 heures pour lui trouver un(e) remplaçant(e) et proposer un partenaire sous réserve qu'il ne modifie pas la constitution du tableau.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Linton 1

 Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 300 blanc

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

 de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.
--

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

- 32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La JA adjointe du tournoi est Nadege BRUNO (SSB38 - 06491491).

Une inscription est considérée comme complète dès lors que les 2 joueurs de la paire sont inscrits.

Des tarifs préférentiels sont appliqués pour les joueurs SBC38 (5€/1 tableau, 7€/1 tableau).

